



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



Association
pour le développement
de l'éducation
en Afrique

MINISTRE D'ETAT
MINISTRE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SEMINAIRE INTER-PAYS DU PQIP/DCTP SUR LES CADRES NATIONAUX DE CERTIFICATION (CNC)

RAPPORT GENERAL DU SEMINAIRE

Les 08 et 09 JUILLET 2013 à ABIDJAN

Contenu

1	Cérémonie d'ouverture	3
2	Mise en contexte du séminaire	3
	La problématique de départ	3
	Les objectifs du séminaire.....	4
2.1	La conduite méthodologique des travaux.....	4
3	Les résultats du séminaire	4
3.1	Le point d'avancement des dispositifs nationaux ou cadres nationaux de certification	5
	La perception des pays sur la définition des CNC	6
	Les certifications existantes dans les systèmes d'éducation et de formation	6
	Equivalences et passerelles.....	6
3.2	Les degrés d'intégration des dispositifs de certification du DCTP dans un cadre national de certification	6
3.3	Les acteurs de la certification.....	6
3.4	Les principales difficultés rencontrées dans la réalisation des CNC.....	7
3.5	Les éléments structurants d'un CNC	7
3.6	Les points de discussion	8
3.7	Les leçons apprises et les acquis du séminaire	9
3.8	RCNC.....	9
3.9	Les pistes d'approfondissement inter-pays et recommandations	9
4	LISTE DES PARTICIPANTS.....	11
	LISTE DE PRESENCE ~ PARTICIPANTS/PAYS.....	11
	LISTE DE PRESENCE ~ EXPERTS.....	13
	LISTE DES PRESENCE ~ PARTICIPANTS COTE D'IVOIRE.....	14

1 Cérémonie d'ouverture

Le séminaire inter-pays du Pôle de Qualité Inter-Pays dans le domaine du Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (PQIP/DCTP) sur les cadres nationaux de certification (CNC) s'est tenu à Abidjan (IVOTEL) les 08 et 09 juillet 2013. Il a réuni 47 participants dont des experts de l'ADEA, et des représentants des ministères en charge de l'emploi et de la formation ainsi que ceux du secteur privé de 13 pays africains.

La cérémonie d'ouverture du séminaire a été placée sous la présidence du Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle, Monsieur MOUSSA DOSSO et du représentant du Secrétaire Exécutif de l'ADEA, Monsieur Hamidou BOUKARI.

La bienvenue aux participants a été souhaitée par Monsieur Amara Camara KAMATE, Coordonnateur du PQIP/DCTP. Il a saisi l'occasion pour retracer la genèse du Pôle de Qualité Inter-pays et pour dire toute la partition que le Ministre d'Etat présent y a jouée. Dans son allocution, Monsieur Hamidou BOUKARI du Secrétariat de l'ADEA a remercié le Gouvernement ivoirien pour l'organisation du séminaire et pour tous les efforts consentis pour sa réussite. Il a rappelé le chemin parcouru depuis la Triennale de l'ADEA qui a placé la certification des compétences techniques et professionnelles au cœur des réformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage tout au long de la vie.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle, Monsieur MOUSSA DOSSO a insisté sur l'importance du thème du séminaire dans la nouvelle dynamique de développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) pertinentes pour le développement socio-économique de l'Afrique. Il a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le développement des cadres nationaux de certification pour une intégration des systèmes informel et non-formel dans le dispositif de DCTP. Il a souhaité que les échanges et discussions au cours du séminaire puissent permettre une réelle avancée sur cette thématique.

2 Mise en contexte du séminaire

Pour introduire les travaux, Monsieur Richard WALTHER, Expert de l'ADEA, a rappelé la problématique de départ du thème de l'atelier, les objectifs et les résultats du séminaire.

La problématique de départ

Pour rappel, la deuxième réunion du Pôle de Qualité Inter-Pays sur le Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (PQIP/DCTP) tenue à Abidjan du 19 au 21 septembre 2011, a abouti à la création de trois groupes thématiques dont celui sur les cadres nationaux de certification (CNC). Le présent séminaire fait suite à celui sur l'insertion professionnelle à Abidjan des 3 et 4 décembre 2012. Il a pour objectif de faire avancer la réflexion sur la conception et la mise en œuvre des CNC en Afrique en s'appuyant sur les expériences des pays comme l'Afrique du Sud et Maurice qui ont déjà des cadres nationaux de certification et un mécanisme de reconnaissance et de validation des compétences acquises en dehors des systèmes formels de formation et de qualification. L'expérience de la France dans le domaine a aussi servi d'éclairage aux discussions.

Le passage du concept de l'EFTP à celui de DCTP préconisé lors de la Triennale de l'ADEA imposait cette réflexion sur les CNC afin que le mécanisme de certification en vigueur dans la plupart des pays de la région, ne soit plus exclusivement réservé, comme c'est le cas actuellement, à la délivrance de diplômes dans le système formel.

La mise en œuvre des CNC est une tendance qui traverse la quasi-totalité des politiques d'éducation et de formation des pays. Les modèles rencontrés oscillent entre deux approches l'une anglo-saxonne et l'autre francophone. Le séminaire n'a pas pour but de faire un choix d'un modèle mais plutôt d'œuvrer à ce que les expériences partagées puissent aider les pays à établir des systèmes complets de certification, permettant l'inclusion socioéconomique des populations qui sont, jusqu'à présent, exclues de toutes formes de certification reconnues.

Au niveau des communautés économiques régionales, il existe des initiatives d'élaboration de cadres de certification servant à harmoniser la certification et ainsi permettre une mobilité géographique des populations. Ainsi, la SADEC a élaboré un cadre, la CEDEAO a aussi entamé le processus. L'UEMOA s'investit aussi dans la même démarche.

Les objectifs du séminaire

Le séminaire vise à donner corps au passage du concept d'ETFP à celui de DCTP en aidant les pays africains, qui ne l'ont pas encore fait, à entrer dans une démarche progressive et souple de construction d'un cadre national de certification correspondant aux contextes et situations de la réalité socioéconomique africaine.

2.1 La conduite méthodologique des travaux

La modération du séminaire a été assurée par Messieurs Amara Camara KAMATE, Coordonnateur du PQIP/DCTP, et George Afeti, Co-coordonnateur du sous-thème de l'ADEA sur le DCTP. Monsieur Wilfried Djenontiin, Inspecteur Général du Bénin, et Madame Ayélé Adubra, Co-coordonnatrice du sous-thème de l'ADEA sur le DCTP ont été nommés rapporteurs. Les travaux se sont déroulés en plénière avec des présentations d'experts et celles des représentants des pays, suivies de débats. Deux groupes de trav

3 Les résultats du séminaire

Les travaux du séminaire se sont déroulés conformément au programme et ont permis de :

- Faire le point d'avancement dans la mise en œuvre des dispositifs nationaux ou cadres nationaux de certification ;
- Faire ressortir les éléments structurants des CNC ;
- Apprécier les degrés d'intégration des dispositifs de certification du DCTP dans les cadres nationaux de certification ;
- Identifier les principales difficultés rencontrées dans la réalisation des CNC ;
- Relever les questions soulevées par la mise en place des CNC.

Les systèmes de valeur selon les traditions française et anglo-saxonne

La présentation de l'étude des modèles de CNC réalisée pour la Triennale de l'ADEA a mis en exergue les différents modèles et les systèmes de valeur selon les traditions française et anglo-saxonne dont s'inspirent les modèles de CNC des pays représentés.

Les différences notées portent tout d'abord sur le concept même de la certification. Deux approches coexistent : une certification délivrée après un processus ou parcours de formation spécifique et une certification liée à un référentiel décrivant les compétences attendues pour l'exercice d'un métier à un

niveau donné de responsabilité. De même, au niveau de la classification de ces certifications, il existe celle induite par la nature des parcours de formation y conduisant. La valeur est déduite a posteriori en fonction des durées des parcours et des niveaux de complexité des connaissances et compétences transmises. La deuxième classification est définie a priori sur la base de l'usage potentiel des acquis de l'individu sur le marché du travail. En ce qui concerne les objectifs des cadres de certifications pour les individus, ils varient en termes de lisibilité des certifications, ou de lisibilité des systèmes ou encore de valeur des certifications. Les objectifs en termes de mobilité se traduisent en mobilité des personnes au sein d'un ou des systèmes et en accès à la certification, de mobilité des individus entre les systèmes, ou de mobilité internationale.

Il est à noter que les pays africains engagés dans le processus d'élaboration de leur CNC devront examiner certaines questions :

- Le CNC doit-il classer des contenus et curricula de formation ou des acquis lisibles pour un artisan ou un responsable d'entreprise par rapport à des métiers qu'ils auront contribué à définir ?
- La valeur d'une certification est-elle exclusivement liée aux prestataires de formation ou à son usage dans le monde de la formation ou du travail quel que soit le mode l'appropriation des acquis évalués ?
- Quels critères donner à la norme nationale ?
- Quelles certifications (diplômes ou certificats) pourront être inscrites dans le cadre ?
- Quels principes « qualité » appliquer (en lien avec l'intérêt sociétal national ou en lien avec la qualité des prestataires de formation)?
- Qui peut porter la responsabilité de la définition de la norme sous-jacente au CNC ?
- Peut-on envisager une gouvernance hors de l'Etat ou peut-on la confier à une agence extérieure ?

Le CNC de l'Afrique du Sud

La présentation du modèle de CNC de l'Afrique du Sud a mis l'accent sur le fait que le processus d'élaboration d'un CNC doit être dynamique. Après l'historique de la création même de l'autorité en charge de la certification et de ses attributions, la South Africa Qualifications Authority (SAQA), un élément important à retenir est le fait que le CNC a été d'abord conçu comme un cadre global avant d'entrer de nos jours dans une phase d'approfondissement au niveau des sous-secteurs que sont l'enseignement général, la formation professionnelle et les métiers, et l'enseignement supérieur.

La validation des acquis de l'expérience VAE et le modèle de Maurice

En plus de la présentation du cadre national de certification, les représentants de l'autorité en charge de la certification de Maurice ont décrit de façon concrète le mécanisme nécessaire pour reconnaître les acquis de l'individu dans l'exercice d'un métier.

3.1 Le point d'avancement des dispositifs nationaux ou cadres nationaux de certification

De nos jours, la plupart des pays frappés par le chômage et la crise de l'emploi interrogent leurs systèmes de formation professionnelle et technique (FPT). Les stratégies visent une FPT ouverte à tous avec un dispositif de certification qui tend vers la valorisation de tous les parcours et contextes de formation particulièrement ceux touchant un grand nombre des populations dans des formations non formelles et informelles.

La perception des pays sur la définition des CNC

Même si les modèles varient, un cadre national de certifications est un outil de classification qui vise à intégrer et à coordonner les sous-systèmes nationaux de certification et à améliorer la transparence, l'accessibilité, la gradation et la qualité des certifications en vue de l'insertion socio-professionnelle.

Les certifications existantes dans les systèmes d'éducation et de formation

Les présentations des pays ont confirmé les résultats de l'étude ADEA que les CNC existants ont une perspective de structuration des dispositifs de formation professionnelle et leur positionnement par rapport au dispositif de l'enseignement général jusqu'au supérieur. On note la coexistence de plusieurs sous-systèmes avec des niveaux de certification relativement différents. Les cadres intégrés présentent de 5 jusqu'à 10 niveaux dans les contextes les plus élaborés (Afrique du Sud, Maurice).

Equivalences et passerelles

Les équivalences sont explicites pour les certifications relatives à l'enseignement général et l'enseignement technique. Elles le sont moins pour les certifications de la formation professionnelle surtout celles portées par les dispositifs non formels et informels.

Les CNC sont dans leur ensemble soucieux du concept de DCTP et développent des référentiels dans ce sens. Les certifications sont sous la responsabilité d'une autorité qui garantit la fiabilité du processus. Les objectifs poursuivis par les CNC ne sont pas toujours définis en termes de lisibilité du système, de mobilité, ou d'intégration de l'informel et du non formel.

3.2 Les degrés d'intégration des dispositifs de certification du DCTP dans un cadre national de certification

En général, le ministère en charge de la FP est responsable de la certification. Il est à noter que la conception et la mise en œuvre des CNC soulèvent des conflits de leadership surtout quand plusieurs ministères ont sous leur tutelle un volet formation professionnelle.

Tous les dispositifs actuels de certification privilégient les évaluations finales (examens). Dans la plupart des cas, sauf au Sénégal, les formations non formelles donnent lieu à des attestations sans une reconnaissance nationale. Les formations professionnelles dans le système informel sont de plus en plus incluses dans un dispositif de validation surtout dans le cadre de l'apprentissage rénové.

3.3 Les acteurs de la certification

Les échanges entre pays ont révélé que le fondement d'un CNC de qualité pour la formation technique et professionnelle (FTP) doit reposer sur un partenariat école-entreprise efficace. Cependant, les pouvoirs publics restent majoritaires dans les structures d'élaboration et de mise en œuvre des CNC avec comme partenaires les organisations d'employeurs, les organisations de travailleurs, les organisations professionnelles du monde artisanal et rural, les ONG d'appui au développement des métiers. La participation de ces partenaires du système de formation professionnelle à tout le processus de certification reste à améliorer.

3.4 Les principales difficultés rencontrées dans la réalisation des CNC

Les pays ont identifié les difficultés suivantes :

- L'insuffisance de l'implication de tous les acteurs, notamment ceux du secteur privé ;
- Le fait que les structures créées pour mettre en œuvre la réforme du système de certification ne sont pas toujours opérationnelles notamment les commissions nationales de certification ;
- Le manque de financement pour soutenir tout le processus d'élaboration des cadres de certification ;
- L'inexistence dans tous les pays, sauf au Sénégal, d'un mécanisme de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour favoriser une mobilité (horizontale, verticale, et géographique) ;
- La prise en compte très limitée des alphabétisés en langues nationales dans les mécanismes de validation des acquis de l'expérience ;
- Le manque de dialogue entre les différentes structures en charge de la formation professionnelle ;
- La méfiance dont font preuve certaines structures pour intégrer d'autres partenaires dans le pilotage de la mise œuvre du cadre national de certification.

3.5 Les éléments structurants d'un CNC

Les échanges ont conclu qu'au nombre des facteurs favorables à la mise en place des CNC, il se trouve :

- La mise en place d'un cadre réglementaire, institutionnel et juridique mais suffisamment dynamique pour anticiper les évolutions possibles du système de certification ;
- Le positionnement de la formation professionnelle comme moteur de l'économie, induisant des réformes du système en général et la création d'organismes de supervision et de coordination comme au Rwanda avec le Workforce Development Authority (WDA), ou à Maurice, le Mauritius Qualifications Authority (MQA) ;
- L'établissement d'un partenariat renforcé avec le secteur privé à l'instar des modèles présentés : i) une structuration des branches professionnelles, comme les SETA en Afrique du Sud, ii) ou des structures de concertation comme l'Industrial Training Advisory Committee (Afrique du Sud et Maurice), ou les commissions nationales de certification dans d'autres pays ;
- L'établissement d'un cadre légal opérationnel : création d'organes (dynamiques, adaptables, déconcentrés) en charge de la certification, de suivi et d'évaluation du processus de certification ;
- L'intégration du système informel de formation professionnelle incluant l'apprentissage traditionnel et apprentissage rénové ;
- L'existence d'un mécanisme de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour une intégration des systèmes informel et non-formel et incluant des dispositifs pour certifier en langues nationales comme au Burkina Faso ;
- L'identification des filières porteuses et l'élaboration de programmes décennaux de formation (Mali, Benin, etc..) ;
- L'existence de référentiels de métiers et de formation en support aux secteurs productifs dont le secteur informel et le secteur agricole, la refonte des curricula et l'adoption de l'APC ;

- Le choix de certains pays de développer une approche pour le sous-secteur de la formation professionnelle (Rwanda, Ghana) dont l'apprentissage (Mali) et de l'intégrer dans une phase ultérieure à un cadre national de certification ;
- L'identification des niveaux de certification (de 5 à 10 niveaux) avec des passerelles pour passer d'un niveau à un autre ;
- L'identification et l'intégration de deux modes de certification : celle pour la formation professionnelle formelle et celle de la validation des acquis de l'expérience pour les compétences acquises sur le lieu de travail ;
- La disponibilité des évaluateurs / certificateurs pour l'APC et pour le mécanisme de VAE.

3.6 Les points de discussion

Les discussions dans les groupes ont porté sur les points suivants :

- L'objet d'un CNC : les participants conviennent que le CNC est un cadre régulateur des différents systèmes de certification dans un pays. Son objectif premier n'est pas de réguler les modes de formations, mais plutôt les modes de certification. Il est un outil de visibilité et de lisibilité pour le milieu professionnel. Le CNC ne doit pas être perçu comme pouvant résoudre de par lui-même le problème de l'emploi dans les pays. Il peut aider à améliorer la pertinence des formations professionnelles en permettant une meilleure lisibilité des compétences acquises ;
- La spécification du champ d'application du CNC ; doit-on prendre en compte l'ensemble du système éducatif en tant que cadre fédérateur (enseignement supérieur, enseignement secondaire général, enseignement technique et professionnel, enseignement fondamental) ? ou doit-on créer un cadre pour le sous-système (formation professionnelle, par exemple) ?
- Les participants ont recommandé de la flexibilité dans les démarches pour prendre en compte les réalités exprimées dans les présentations des pays et leurs contextes et pour laisser le choix d'aller vers un cadre national de certification directement ou en commençant par les sous-secteurs de l'éducation ou de la formation ;
- La nécessaire spécification des objectifs du cadre national de certifications en précisant les types de passerelles à mettre en place pour favoriser soit une mobilité géographique soit une mobilité intersectorielle ;
- Le choix définitif des cadres institutionnel, législatif et réglementaire des certifications : il a été retenu que chaque pays devrait opter pour un cadre reflétant ses réalités. Toutefois, le pays doit veiller à la mise en place d'une gouvernance et inclure les systèmes formel, non formel l'informel dans ce cadre ;
- Le type de pilotage à mettre en place surtout dans les contextes où plusieurs ministères se partagent la charge de l'éducation et des certifications. Deux options sont à envisager : la création d'une structure autonome ou la mise en synergie (fédération) des institutions existantes ;
- La promotion et la valorisation de la formation professionnelle afin d'effacer son image négative : un CNC peut servir car il montre que la voie de la formation professionnelle n'est pas une voie de garage ;
- Le bien-fondé et le processus d'élaboration de cadres sous-régionaux pour répondre aux exigences de la mobilité géographique des travailleurs.

3.7 Les leçons apprises et les acquis du séminaire

Les participants ont apprécié le véritable cadre d'échange d'expériences et de connaissance qu'a été le séminaire. Il a permis notamment :

- La découverte et le partage des réalités des pays dans le domaine des CNC, il ressort que la plupart des pays (outre Maurice et l'Afrique du Sud) sont au même niveau d'évolution dans la mise en œuvre ;
- La mise en lumière des domaines négligés comme le système informel et non-formel, la reconnaissance et la validation des compétences acquises sur le lieu du travail dans les processus des pays;
- Une meilleure prise de conscience de l'importance d'un CNC et de son caractère fédérateur dans la mise en œuvre d'un système de DCTP pertinent;
- L'appropriation de certains concepts clefs dans le domaine des CNC et la rédaction d'un glossaire pour l'harmonisation des terminologies ;
- La clarification des démarches pour la mise en œuvre des CNC ;
- La compréhension de la nécessité d'inscrire le CNC dans un processus dynamique ;
- La complexité de la mise en place des CNC surtout avec l'implication de plusieurs ministères.

3.8 RCNC

Les pays se sont engagés, tout en prenant en compte les différents niveaux d'avancement, à :

- Veiller à intégrer les aspects méthodologiques qui ont été négligés jusqu'à présent, et qui sont révélés par la mutualisation des expériences ;
- Organiser des réunions de partage avec tous les acteurs impliqués afin d'identifier une démarche consensuelle de conception et de mise en place du CNC ;
- Elaborer ou à réviser au besoin, la feuille de route pour le développement de CNC et à mieux intégrer tous les sous-secteurs en l'occurrence l'Enseignement supérieur ;
- Inscrire la problématique des CNC dans les grandes assises de l'éducation ;
- renforcer l'appui au mécanisme de certification des formations professionnelles dans les systèmes informel et non-formel.

3.9 Les pistes d'approfondissement inter-pays et recommandations

Les participants adhèrent à la réflexion prospective d'élaboration de cadres sous-régionaux. Ils suggèrent les recommandations suivantes:

- Elaborer et diffuser avec l'aide de l'ADEA, un guide de méthodologie sur la définition, les concepts et les modèles de référence de CNC ;
- Elaborer un document synthèse présentant les avancées des pays dans la mise en œuvre des CNC ;
- Renforcer la réflexion et les actions menées sur le plan sous-régional et continental pour la mise en œuvre des CNC ;
- Renforcer le partenariat et les voyages d'études pour une meilleure coopération inter-pays (CEDEAO, UEMOA) ;

- Organiser la recherche sur la mise en œuvre des CNC et leur impact dans la pertinence des programmes de formation ;
- Assurer la mobilisation politique des décideurs pour accélérer les processus en cours sur les CNC ;
- Mobiliser l'appui constant et l'expertise de l'ADEA et des autres institutions sur le plan régional pour accompagner les processus d'élaboration en cours.

4 LISTE DES PARTICIPANTS

LUNDI 08 ET MARDI 09 JUILLET 2013/ IVOTEL ~ ABIDJAN

LISTE DE PRESENCE ~ PARTICIPANTS/PAYS

N°	PAYS	NOM & PRENOMS	QUALITE	CONTACT	E-MAIL
1.	ANGOLA	1. M. Viriato NETO	Directeur du Centre de Formation de Quadros	+244 928 64 1891 +244 912 20 2542	viriatoneto@gmail.com
2.	BENIN	2. M. Gilbert G. MIGAN	Conseiller Technique à l'Enseignement Secondaire, Technique et Professionnel et à la Qualité de l'Enseignement du MESFTPRIJ	+229 96924486 +229 90904400	miggg57@yahoo.fr
		3. M. Wilfrid F. M. DJENONTIN	Inspecteur Général Pédagogique du MESFTPRIJ, Président de la Cellule de Certification des Métiers	+229 96180491 +229 95375085	fifidjen@yahoo.fr
3.	BURKINA FASO	4. M. DABONE Blaise	Conseiller Technique et Expert en Formation Technique et Professionnelle	+226 71161612	daboneblaise@yahoo.fr
		5. M. COMPAORE Paul Dieudonné	Secrétaire Permanent de la Commission Nationale de Certification des Qualifications Professionnelles	+226 70248464	dieudopaul@yahoo.fr
4.	CAP VERT	6. M. Amilcar MENDES	Technicien du Système National de Qualification	+238 9824944 +238 9212647	amilar.mendes@mjedrh.gov.cv
		7. Mme. Iris RORIGUES	Technicienne du Système National de Qualification	+238 2605156 +238 9928450	iris.rodrigues@mjedrh.gov.cv
7.	COTE D'IVOIRE	8. M. GBATO Maninga	Directeur Général de la Formation Professionnelle	+225 20 22 17 03 +225 07 81 68 95	gbato2006@yahoo.fr
8.	GHANA	9. Mr. Isaac KitsonYaovi EZEH	Director Technical and Vocational Education Division. Ministry of Education, Accra.	0246683658	ikyezeh@gmail.com
		10. Mr Philip Kwesi INCOOM	Officer in charge of curriculum development, Training and Supervision	024444557	incoomphilip@gmail.com

N°	PAYS	NOM & PRENOMS	QUALITE	CONTACT	E-MAIL
9.	MALI	11. M.Soumana SATAO	Conseiller Technique chargé de la Formation Professionnelle	+223 79015928 +223 65590653	sataosoumana@yahoo.fr
		12. M. Drissa BALLO	Directeur National de la Formation Prof.	+223 66 75 25 27	drissab@gmail.com
10.	MAURICE	13. Mr France Lindsay DESPOIS	Ag Director, Secondary Education & TVET Ministry of Education & Human Resources	+230 601 3458 +230 258 9392 Fax : +230 697 5305	ldespois@mail.gov.mu
		14. Mr Sayadally MAUDARBOCUS	Ag Deputy Director, Corporate Mauritius Institute of Training and Development	+230 601 8111 Fax : +230 6983949	smaudarbocus@mitd.mu
11.	NIGER	15. M. BINIA Issoufou	Directeur des Examens, des Concours et de l'Orientation	+22796977510	biniaissoufou@yahoo.fr
		16. M. SINKA Djibo	Chargé de la Validation des Acquis Professionnels et Expérientiels	+227 96479305 +227 90628006	djibosinka@yahoo.fr
12.	RWANDA	17. Dr Olivier Mukulira	Director of Accreditation and Quality Assurance	+250 783551066	omukulira@wda.gov.rw mukulio02@yahoo.fr
		18. Mr Théodore Habimana	Director of TVET Training	+250 788301057	thabimana@wda.gov.rw habitheo@yahoo.fr
13.	SENEGAL	19. M. Siré BA	Conseiller Technique	+221 77 528 74 97 +221 777404279	Sireba1965@gmail.com
		20. M. Massamba MBOW	Directeur des Examens, des Concours Professionnels et des Certifications	+ 221 70 204 45 45 +221 77 740 41 68	massambambow@hotmail.com
14.	TCHAD	21. M. Oumar Ali Moustapha	Directeur de l'Education Adjoint Non Formelle	00235 66 92 16 16 00235 99 92 16 16	oumarali@yahoo.fr
15.	TOGO	22. M. AMOUZOU Houngbégnon	Directeur des Examens, Concours et Certification	+228 99491393	amouzouhoungbegnon@hotmail.com
16.		23. M. LOCHINA Moussa Mahamadou	Attaché de Cabinet	+228 90076119 +228 99490236	lochitam@yahoo.fr

LISTE DE PRESENCE - EXPERTS

LUNDI 08 ET MARDI 09 JUILLET 2013/ IVOTEL ~ ABIDJAN

N°	Structure	NOM & PRENOMS	QUALITE	CONTACT	E-MAIL
1.	ADEA	24. Hamidou BOUKARY	Representant ADEA	+216 71103499	h.boukary@afdb.org
2.	ADEA	25. Richard WALTHER	Consultant		walther.richard@orange.fr
3.	ADEA	26. Léa Ayele ADUBRA	Consultant	+33 39317104	aladubra@hotmail.com
4.	ADEA	27. Georges AFETI	Consultant	+233 243312 022	gafeti@yahoo.co.uk
5.	ADEA	28. Kaylash ALLGOO	Consultant Expert en certification	230 2561435	kaylash.allgoo@yahoo.com
6.	ADEA	29. Anne-Marie CHARRAUD	Consultante, Expert en certification	Tél : +33 660165764	amcharraud@gmail.com anne-marie.charraud@club-internet.fr
7.	ADEA	30. Jody Paul CEDRAS	Responsible of SAQA's registration of qualifications and recognition of professional bodies		icedras@saga.co.za
8.	EXPERT	31. Hervé Huot-MARCHAND	Responsable de l'ETFP au bureau régional de l'UNESCO de Dakar (Sénégal)		h.huot-marchand@unesco.org
9.	EXPERT	32. Mary-Luce FIAUX NIADA	COOPERATION SUISSE	226 71656568	mary-luce.fiauxniada@sdc.net

LISTE DES PRESENCE ~ PARTICIPANTS COTE D'IVOIRE

LUNDI 08 ET MARDI 09 JUILLET 2013/ IVOTEL ~ ABIDJAN

N°	STRUCTURE	NOM & PRENOMS	QUALITE	CONTACT	E-MAIL
1.	Inspection Générale TAS	DOSSO Dolé	Inspecteur Général	+225 59266181 +225 05395122	inspection generale@hotmail.fr
2.	IPNETP	SORO Douyéri	Directeur DEFI	+225 22449035 +225 07990137	doyen_seka@hotmail.fr soro_douyeri@yahoo.fr
3.	AGEFOP	Jean Claude KOUAME	Chef de Département de l'Ingénierie et de la Formation	+225 21212620 +225 02325555	tbamoudien@yahoo.fr norakouame@yahoo.fr
4.	AGEPE	KOUASSI Viviane Epse WALE	Chef de service Prospection - Placement	+225 20215808	ndriphilippe@yahoo.fr v.wale@agepe.ci
5.	DDAI	KOSSONOU Noël	Directeur	+225 20221508 +225 02031280	aknkos@yahoo.fr
6.	DEPS	DOHO Landry	Directeur	+225 22487276 +225 06543238	landrydoho@yahoo.fr
7.	PFS	ASSOUMOU Charles	Secrétaire Exécutif plate forme de service Côte d'Ivoire	22 41 90 91 07 07 29 50	assoumoubc@yahoo.fr
8.	SERCEP	N'DRI Bekansse	Chef de Service suivi et Evaluation des Projets	+225 22410428 +225 07918092	bekansse@yahoo.fr
9.	EXPERT	BIH Emile	Chercheur en Education	+225 07826269	bihemile@yahoo.fr
10.	MJSL	Mme BONI Laurence	Conseiller Technique	+225 20218803	laurenceboni@yahoo.fr
11.	MENET	M. ALLOU Bruno	Inspecteur Général de l'ENET	+225 07 11 09 03	alloukb@yahoo.fr
12.	MESRS	M.NINDJIN Aka Fulgence	Directeur de l'Ens Supérieur	+225 05 17 89 15	nindjinaka_fulgence@hotmail.com
13.	Cellule de Développement	Mme ATTIA Eugénie	Point focal et Présidente de la Cellule de développement (CGECI)		egeka@hotmail.com
14.	CCICI	M. KONE Moussa	Chef de Département du Centre d'Etudes des Langues	+225 20309744 +225 20331600	zemogo@cci.ci

N°	STRUCTURE	NOM & PRENOMS	QUALITE	CONTACT	E-MAIL
15.	FIPME	M. SERIKPA Dago Augustin	Représentant	+225 05 80 74 05 +225 22 41 20 17 +225 07 58 31 73	serikpa@hotmail.com
16.	CNA	TRAZIE Evariste	Directeur des Ressources Humaines	+225 08089741	trazie.evariste@yahoo.fr